

# Un impossible travail de déradicalisation

Collection « Clinique du travail »  
dirigée par Yves Clot et Dominique Lhuilier

La collection accueille et valorise des travaux relatifs à la problématique « subjectivité et travail », dans une perspective pluridisciplinaire en articulation avec les préoccupations et les demandes sociales émanant des situations de travail. Le fondement commun de ces perspectives et de la collection est la priorité accordée aux situations réelles et concrètes de travail, et à la visée de transformations de celles-ci.

DERNIERS PARUS

Yves Clot  
*Éthique et travail collectif*  
*Controverses*

Jean-Yves Bonnefond  
*Agir sur la qualité du travail*  
*L'expérience de Renault Flins*

Voir la collection complète en fin d'ouvrage

Alex Alber, Joël Cabalion,  
Valérie Cohen

# **Un impossible travail de déradicalisation**

Clinique du travail

 **ères**

La publication de cet ouvrage a bénéficié du soutien financier  
de l'UMR 7324 CITERES/COST et de l'université de Tours.

Conception de la couverture :  
Anne Hébert

Version PDF © Éditions érès 2020  
CF - ISBN PDF : 978-2-7492-6784-5  
Première édition © Éditions érès 2020  
33, avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse, France  
[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

Partagez vos lectures et suivez l'actualité des **éditions érès** sur les réseaux sociaux



Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. 01 44 07 47 70, fax 01 46 34 67 19.

## *Table des matières*

INTRODUCTION.....	7
<i>Conditions d'accès au terrain</i> .....	18
<i>Matériaux et usage des données</i> .....	26

### I

#### LES CONDITIONS DE CRÉATION D'UNE RÉPONSE INSTITUTIONNELLE À LA « RADICALISATION »

1. LA CONSTRUCTION D'UNE RÉPONSE PUBLIQUE À LA « RADICALISATION ».....	31
L'émergence de la « radicalisation » comme problème public.....	33
Quelques interprétations du processus de « radicalisation ».....	36
De la « radicalisation » à la « déradicalisation » .....	41
Le programme prévisionnel du CPIC.....	45
2. D'UN CENTRE À L'AUTRE.....	55
Retour sur l'ancien centre : le CEFP de Pontourny .....	56
<i>L'histoire longue de Pontourny</i> .....	56
Les acteurs mobilisés.....	61
<i>Organigramme</i> .....	64
Un carrefour des engagements.....	73

## II

## UN TRAVAIL IMPOSSIBLE ?

## LES AMBIGUÏTÉS DE LA PRISE EN CHARGE

3. ENTRE VITESSE ET PRÉCIPITATION :	
LES ÉQUIPES FACE AUX CONTRADICTIONS DU PROJET...	83
Les failles du recrutement .....	83
La pression extérieure .....	90
<i>Un voisinage « radicalement » opposé</i> .....	92
Comment travailler sans moyens ? .....	99
4. JEUNES DANGEREUX OU JEUNES EN DANGER ? .....	105
« Secret Défense » et méfiance généralisée :	
un contexte anxiogène .....	107
Une dangerosité relativisée .....	112
Quand le danger se concrétise .....	115
<i>Un cadre sécuritaire peu sécurisant</i> .....	121
5. IGNORER, INVISIBILISER OU ACCOMPAGNER	
LA PRATIQUE RELIGIEUSE ? .....	123
La pratique religieuse, un impensé initial .....	125
Les personnels face aux contradictions du programme .....	127
La montée d'une prise en charge religieuse de la religion .....	131
6. QUE FAIRE DU DRAPEAU ? .....	137
Drapeau, <i>Marseillaise</i> , uniforme : le modèle EPIDE .....	139
<i>L'uniforme : un effacement du genre ?</i> .....	143
Jusqu'où « tenir le cadre » avec les jeunes ? .....	146
<i>Un exemple de désaccord pratique   face à la rigidité du cadre</i> .....	152

Le militarisme, antidote ou contrepoison ? .....	155
La Marseillaise : <i>un condensé des rhétoriques militaires</i> .....	158
Émancipation ou nouvel embrigadement ? .....	161
« <i>Ne pas leur donner de grain à moudre</i> » .....	162

### III

#### UNE GUERRE DE POSITIONS

7. UN MANAGEMENT AUTORITAIRE .....	171
Un climat houleux entre la direction et une partie des personnels éducatifs .....	171
« Hémorragie » de personnels et « chasse aux sorcières » .....	178
La direction du GIP tarde à réagir .....	182
8. LA DÉQUALIFICATION DES PERSONNELS ÉDUCATIFS.....	187
La gestion des équipes : entre ouvertures professionnelles et marginalisation des éducateurs .....	188
Des recrutements stratégiques .....	194
Une tendance globale à la déqualification du travail social .....	201
9. DES SALARIÉS EN SOUFFRANCE.....	209
Une souffrance éthique.....	210
Le travail empêché.....	215
Une placardisation collective.....	219
CONCLUSION .....	225
BIBLIOGRAPHIE.....	235
REMERCIEMENTS.....	245

## *Introduction*

*« Si l'on évalue tout le besoin d'exploser qui réside dans la force des jeunes gens, on ne s'étonne guère de les voir se décider pour telle ou telle cause avec si peu de finesse et si peu de discernement dans leur choix : ce qui les excite, c'est l'effervescence que soulève une cause, pour ainsi dire, la vue de la mèche allumée – non pas la cause elle-même. Aussi les séducteurs plus raffinés s'entendent-ils à leur promettre l'explosion et à négliger la légitimation de leur cause : ce n'est point par des légitimations que l'on gagne pareils barils de poudre. »*

F. Nietzsche

Après que de jeunes Français ont porté les armes de guerre contre leurs compatriotes, faisant réémerger la problématique du « terrorisme intérieur », les questions posées par un tel déchaînement de violence ont hanté tous les esprits. Comment peut-on en arriver là ? Qui est concerné ? Comment s'en prémunir ?

Les mois qui ont suivi les attentats du 13 novembre 2015 ont donné lieu à toutes sortes de propositions pour répondre à cette menace. Dans une forme de panique collective, certains ont proposé d'interdire toutes les formes jugées « extrêmes » de pratique de l'islam, ou encore d'enfermer préventivement toutes les personnes repérées par les services de renseignement (les fameux « fichés S »). Le gouvernement lui-même a participé à

la surenchère avec la proposition (très symbolique et très controversée) de déchoir de leur nationalité française les auteurs de tels actes dotés d'une double nationalité. Autant de démonstrations d'ignorance et d'impuissance face à un phénomène mystérieux, qui ne se laisse enfermer dans aucune interprétation simple et qui déjoue une à une toutes les explications, qu'elles soient sociales, psychologiques ou géopolitiques. De fait, la « radicalisation violente », comme on commence à l'appeler, demeure à bien des égards une « énigme » (Blom, Bucaille, Martinez, 2007 ; Blom, 2011, p. 867-891), voire une énigme « enveloppée dans un puzzle » selon les mots de Jon Elster (2006, p. 233-258). L'étrange pouvoir de séduction exercé par le djihad avait tous les traits d'un sortilège jeté sur la jeunesse, que nul ne pouvait expliquer. Les recrues de Daesh sur le sol français semblaient constituer une armée de spectres venus de tous les horizons, telle une hydre aux multiples visages.

Ne pouvant se contenter d'une politique répressive, le gouvernement de l'époque a pris une série d'initiatives visant à prévenir le basculement des jeunes dans la « radicalité » avec, en mai 2016, un Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART). Parmi quatre-vingts mesures, celui-ci proposait de « densifier les dispositifs de prévention de la radicalisation pour assurer une prise en charge individualisée des publics<sup>1</sup> », à travers, notamment, la création de « centres de réinsertion et de citoyenneté » dédiés à l'accueil de personnes « radicalisées ou en voie de radicalisation<sup>2</sup> » ; treize centres étaient annoncés pour la fin de l'année 2017<sup>3</sup>.

---

1. Dossier de presse du PART, [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2016/05/09.05.2016\\_dossier\\_de\\_presse\\_-\\_plan\\_daction\\_contre\\_la\\_radicalisation\\_et\\_le\\_terrorisme.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2016/05/09.05.2016_dossier_de_presse_-_plan_daction_contre_la_radicalisation_et_le_terrorisme.pdf), p. 37.

2. *Ibid.*, p. 46.

3. Mesure 52 du PART : « Créer d'ici fin 2017, dans chaque région, un centre de réinsertion et de citoyenneté dédié à l'accueil de personnes radicalisées ou en voie de "radicalisation" avec hébergement ».

Pour préparer ce dispositif conséquent et donner rapidement corps à cette politique publique, il fallait bâtir sans attendre un premier centre expérimental où tester certaines méthodes. L'urgence sécuritaire est entrée en résonance avec un calendrier électoral resserré. À moins d'un an de l'élection présidentielle, ce projet a sans doute été vu comme un moyen de crédibiliser l'action du gouvernement sur la question. Le PART annonçait explicitement que le premier centre pour personnes en voie de « radicalisation » ouvrirait à l'été 2016<sup>4</sup>, soit deux ou trois mois à peine après sa parution.

Non sans difficultés, un lieu a été trouvé pour héberger ce projet : un ancien centre éducatif et de formation professionnelle (CEFP) situé à Beaumont-en-Véron, près de Chinon, dans le département de l'Indre-et-Loire. Cet établissement, rattaché à l'Aide sociale à l'enfance (ASE) du département de Paris, était promis à la fermeture, au grand dam des personnels et des élus locaux. Une cinquantaine de postes étaient menacés. Les personnels conduisaient d'ailleurs depuis de longs mois un mouvement social visant à préserver leur emploi, en interpellant nommément la maire socialiste de Paris, responsable de la fermeture du centre. Aussi, reprendre le site et les personnels pouvait être une façon de faire coup double<sup>5</sup> : résoudre un mouvement social et trouver une implantation pour un projet dont personne ne voulait. La promesse de sauver des emplois permettait de passer outre l'hostilité, pourtant très affirmée, du voisinage et des élus locaux.

---

4. Dossier de presse du PART : « Le premier centre de prise en charge avec hébergement complet ouvrira cet été » (*op. cit.*, p. 38).

5. C'est explicitement évoqué comme tel par le projet d'établissement : « Jusqu'au 30 juin, ils [les locaux] sont occupés par le centre éducatif et de formation professionnelle (CEFP) de Gréban de Pontourny, établissement de l'Aide sociale à l'enfance de Paris. Cette situation permet de recourir à une cession d'activité puis à la transformation de cette activité dans le cadre des dispositions prévues par le Code de l'action sociale et des familles », p. 4.

Dès les premières fuites sur le projet, les voisins se sont d'ailleurs constitués en association et ont fait entendre leur refus aussi largement que possible, à travers des manifestations et des campagnes d'affichage dans les environs<sup>6</sup>.

Ainsi est né, en juillet 2016, dans la précipitation et le tumulte, le premier « Centre de prévention, insertion et citoyenneté » (CPIC) de Beaumont-en-Véron, sous le regard intrigué des médias, avides d'informations sur ce projet et ses occupants. Le CPIC a été pendant quelques mois au centre de toutes les attentions, tant médiatiques que politiques. Pour avoir été voulu et ardemment soutenu par le Premier ministre de l'époque (Manuel Valls), le dossier a avancé au pas de charge, occupant des institutions dédiées (Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation<sup>7</sup>) et jouissant de tous les appuis politiques nécessaires. Tous les niveaux de décision de l'État ont été mis à contribution, un budget important a été rapidement débloqué pour rénover les bâtiments<sup>8</sup>, plusieurs personnalités intellectuelles reconnues ont été impliquées dans sa conception et son fonctionnement. À de multiples égards, l'État s'est donné les moyens de voir aboutir rapidement ce projet.

L'implantation étant définie, il a ensuite fallu donner corps au projet pédagogique. Les « bénéficiaires<sup>9</sup> » seraient tous des volontaires relevant du « spectre bas », c'est-à-dire de jeunes adultes de

---

6. Une association, « Les radicalement dignes de Pontourny », créée par les plus proches voisins du site, a conduit pendant plusieurs mois une campagne médiatique suivie pour manifester son opposition au projet. Si elle n'a pas pu empêcher l'ouverture du centre, elle a contribué, en faisant pression sur les élus locaux, à compliquer son fonctionnement.

7. Le CIPDR, qui accueillera le groupement d'intérêt public (GIP) Réinsertion et citoyenneté, que par commodité nous appellerons « le GIP » dans la suite de cet ouvrage.

8. Le centre a nécessité plusieurs centaines de milliers d'euros de travaux et était doté d'un budget annuel de 2,5 millions d'euros.

9. Le terme « bénéficiaire » est la dénomination proposée dans le projet, sujette à débats à l'intérieur du centre. Nous l'utiliserons systématiquement entre guillemets, lui préférant le terme de « pensionnaires ».

18 à 30 ans signalés pour « radicalisation » mais n'ayant aucun antécédent judiciaire et n'étant pas « fichés S » par les services de renseignement. Ils allaient suivre un parcours de désengagement, d'insertion citoyenne et professionnelle de dix mois dans un internat semi-ouvert, avec un suivi psychologique étroit assuré par une équipe de chercheurs de l'université Paris VII, des formations vouées à développer leur sens critique et, enfin, un accompagnement vers la professionnalisation pour préparer leur sortie. Leur quotidien serait fortement cadré et soumis à divers rites intégrateurs voués à raffermir leur lien à la République (levée hebdomadaire des couleurs, chant de *La Marseillaise*). Ce programme s'inspirait en partie des centres éducatifs fermés<sup>10</sup> (CEF) et pour une plus large part des EPIDE<sup>11</sup> initialement conçus par le ministère de la Défense pour réinsérer des jeunes en pertes de repères. Par ailleurs, le recours à une symbolique militaire, notamment le port de l'uniforme, semble avoir été imposé in extremis par le cabinet du Premier ministre, qui y voyait probablement un symbole fort. L'image était donnée d'une réponse publique ferme mais humaniste, consistant à détourner de jeunes Français des filières djihadistes, en leur donnant une chance de revenir dans le giron de la République.

Il est rare qu'une institution concentre à elle seule autant d'enjeux, qu'un lieu incarne à ce point une politique dans son ensemble. Il n'est pas exagéré d'y voir la pièce maîtresse de la réponse publique aux attentats de novembre 2015, la plus emblématique, la plus concrète, la mieux à même de fixer dans l'opinion publique l'idée que le gouvernement tentait quelque chose pour endiguer l'« épidémie de radicalisation » qui semblait menacer la jeunesse française. Malgré les innombrables initiatives qui se sont multipliées dans l'Éducation nationale ou le secteur associatif, le

---

10. Créés en 2002 par la loi dite « Perben I ».

11. Établissements publics d'insertion de la Défense, devenus depuis les établissements pour l'insertion dans l'emploi.

CPIC a été pendant quelques mois le point focal de la lutte contre la « radicalisation ».

Ce statut très particulier a sans doute précipité sa chute. Pour paraphraser Rimbaud, on pourrait dire que la tempête a béni ses éveils médiatiques. Dans un premier temps, la contestation du voisinage a nourri l'attention des médias, qui ont multiplié les reportages sur ces paisibles retraités forcés de vivre à proximité de supposés djihadistes en puissance. Puis, très vite, les premiers scandales ont éclaté à mesure que l'identité des premiers pensionnaires a fuité. Il est alors apparu que ces derniers étaient loin de tous relever du « spectre bas » promis par les autorités. Dès le 26 septembre 2016, soit quelques semaines après l'ouverture du centre, *La voix du Nord* révélait que l'un d'eux était un ex-braqueur fiché S, et qu'il souffrait par ailleurs de troubles psychiatriques. Le maire du bourg ainsi que le voisinage n'ont pas caché leur colère et leur sentiment d'avoir été trahis par les autorités. Ce n'était là que la première d'une longue série de révélations problématiques sur l'identité des pensionnaires. Début 2017, la présence parmi eux d'une personne ayant eu des liens amicaux avec plusieurs protagonistes de l'attaque du Bataclan a fini par être révélée. Les efforts pour cacher le nombre et l'identité des pensionnaires n'ont pas pu empêcher qu'apparaisse au grand jour le fait que la seule manière de remplir le centre avait été de s'affranchir discrètement des critères présentés à la presse, puis de faire pression sur les candidats potentiels pour qu'ils rejoignent le projet. Les « volontaires » ne l'étaient donc pas vraiment – du moins pas tous –, et ils n'avaient pas tout à fait le profil annoncé.

Soumis à une pression très forte, déstabilisé par ces scandales successifs, le projet, d'abord chancelant, a finalement été mis à terre par les derniers départs de « bénéficiaires » au début de l'année 2017. La démission de Manuel Valls surtout, dès décembre 2016, avait déjà considérablement obscurci son avenir.

Avec le départ du principal instigateur du projet, le volontarisme politique qui avait caractérisé les premiers mois d'existence du centre a progressivement laissé la place à la plus grande prudence. Les cellules préfectorales chargées de faire remonter les dossiers ont fini par cesser de le faire, jusqu'à ce que le ministre de l'Intérieur, Bruno Leroux, propose un moratoire sur les admissions début février 2017, conduisant le centre à l'asphyxie, puis à une mort lente.

Entre son ouverture effective en septembre 2016 et sa fermeture en juillet 2017, le CPIC n'aura finalement accueilli que neuf pensionnaires, dont aucun n'a suivi le programme de dix mois prévu initialement. Quelques mois de rodage – on n'ose pas dire de fonctionnement – et bien vite, un arrêt en rase campagne, laissant un peu plus d'une trentaine d'éducateurs, de formateurs, et d'agents divers face au vide, avec dans les mains un dispositif inédit sans plus aucun public. Des personnels volontaires, impliqués, réduits à s'occuper en attendant vainement les « bénéficiaires » promis par leur hiérarchie, jusqu'à ce que la fermeture définitive soit officielle, quelques mois après l'élection présidentielle, dans l'indifférence générale. Un résultat bien difficile à défendre compte tenu des moyens engagés.

On comprendra qu'un tel projet ait pu décevoir ou apparaître comme la marque de trop d'une action publique tournant à vide, communiquant massivement sur des politiques dénuées d'effets concrets. Tant d'argent public gâché, de compétences mobilisées et d'énergie dépensée pour accoucher d'un projet mort-né, lequel n'a même pas pu être évalué pleinement en raison de sa fermeture prématurée. La déception a été à la hauteur des attentes initiales : « échec », « fiasco », cette éphémère expérience a bien vite été recouverte d'un linceul brodé de termes définitifs et ensevelie à la hâte dans le cimetière déjà bien garni des initiatives politiques sans lendemain.

C'est presque avec le sentiment d'exhumer une dépouille passablement décomposée que nous écrivons sur ce projet, quelques années après son abandon. À quelle lugubre manie cédon-nous pour vouloir ainsi réveiller les morts ? Un rapport parlementaire, particulièrement sévère, n'a-t-il pas jeté une dernière pelletée de terre sur les « impasses de la déradicalisation » (Benbassa et Troendlé, 2017) ? Tout n'a-t-il pas déjà été dit sur ce projet ?

Nous pensons que non.

Paradoxalement, si l'échec a été retentissant, bien peu a été dit sur le contenu même de l'expérimentation conduite au CPIC. Que s'est-il passé dans le centre durant ses quelques mois de fonctionnement ? À quoi ressemblait le quotidien des jeunes accueillis ? Pourquoi sont-ils partis les uns après les autres ? Quelles difficultés ont rencontré les équipes ? Nul ne le sait vraiment. Le caractère emblématique du projet a recouvert son caractère expérimental, et l'analyse s'est peut-être arrêtée un peu vite au symbole d'un naufrage politique.

C'est à cette histoire méconnue qu'est consacré ce livre ; l'histoire d'une équipe de professionnels du travail social, d'éducateurs spécialisés, de formateurs, embarqués dans une expérience inédite, à la fois incroyablement stimulante et désespérément kafkaïenne : mettre en œuvre une politique publique pensée dans l'urgence et, dans un contexte pour le moins compliqué, conduire une mission que l'on pourrait presque qualifier d'impossible. Comment « déradicaliser » des jeunes hommes et femmes tentés par le djihad, alors qu'il n'y avait aucune expérience réellement concluante et reproductible sur laquelle s'appuyer et que de nombreuses questions étaient encore – et sont toujours – sans réponse quant aux mécanismes du basculement dans cette forme de violence ? Les questions que tout le monde se posait alors au sujet des « jeunes radicalisés », les équipes du CPIC ont dû les décliner en méthodes de travail, en choix quotidiens au contact des jeunes, se heurtant

à de nombreux dilemmes : ces jeunes étaient-ils victimes ou coupables ? Fallait-il les voir comme des enfants perdus avec qui renouer un lien étroit ou comme des terroristes en puissance de qui se méfier absolument ? Leur religiosité était-elle leur principal problème ou un simple symptôme de difficultés plus profondes ? Était-elle annonciatrice d'un potentiel basculement dans la violence ou un moyen de la canaliser ? Fallait-il les laisser pratiquer leur culte à leur convenance ou au contraire tenter d'y faire obstacle ? Jusqu'à quel point leur radicalité supposée était-elle le signe d'une sécession politique avec la République ? Fallait-il à toute force leur faire « choisir la France », mettre en scène leur retour à la patrie à travers des rites républicains ?

Aucune de ces questions ne trouve de réponse univoque. À la fois plurifactoriel et protéiforme, le phénomène résumé par la notion de « radicalisation » entretient des rapports complexes et variables avec les troubles psychiques, la désespérance sociale, le fondamentalisme religieux et l'engagement politique. Si les logiques de basculement demeurent une énigme dont les ressorts restent à découvrir, les méthodes permettant d'y répondre ne sont pas moins mystérieuses. Faute de repères clairs, concevoir une prise en charge était une gageure. Il a donc fallu que les personnels innovent, inventent, s'adaptent en permanence à des publics très divers, en se basant sur de maigres certitudes, chacun amenant dans le projet ses propres représentations, son expérience professionnelle et ses univers de référence. C'est là un point central à nos yeux, l'une des raisons de notre intérêt pour ce projet : par les conditions mêmes de sa mise en œuvre, le centre a conduit à faire travailler ensemble des professionnels venant d'horizons divers et porteurs de valeurs très différentes, faisant de l'équipe une sorte de mosaïque agrégant, au nom de l'union nationale contre le terrorisme, des profils hétérogènes voire antagonistes. Le personnel de l'ancien CEFPP, en effet, n'a

pas été maintenu intégralement. Certains ont préféré démissionner face au programme et aux publics annoncés. Seul un noyau s'est maintenu, sur lequel se sont greffés de nouveaux venus, et notamment plusieurs cadres passés par les EPIDE, qui ont apporté avec eux les méthodes et les valeurs de ces institutions fortement marquées par l'influence militaire. C'est peu dire que leur acceptation par les personnels expérimentés fut difficile. Nombre de ces derniers s'inscrivaient dans une tradition anti-autoritaire donnant la priorité au débat d'idées, à la réflexion et au sens critique ; avoir soudain à travailler sous les ordres de cadres se définissant plutôt comme des hommes d'action, très attachés par principe au respect des règles et volontiers portés sur la coercition physique, n'a pas été simple. Derrière une mission commune – « éduquer » –, deux mondes sociaux très différents se sont longtemps toisés, avant de s'affronter de plus en plus ouvertement.

Résumée en ces quelques mots, cette brève présentation pourrait déjà suffire à jeter les bases d'un scénario de comédie, à la mode du cinéma français des années 1970. Forçant le trait, le scénariste aurait dépeint les éducateurs en « babas cools » invétérés, barbus et chevelus, et leur nouveau chef en sergent instructeur hurlant des insanités pour les mettre au pas, tout en passant son temps libre au mess des officiers, un verre à la main, dans la remembrance trouble de quelque opération extérieure traumatique. Avec beaucoup de distance humoristique, cela aurait réuni dans des caricatures croisées deux France bien en peine de se parler après la guerre d'Algérie et Mai 68. La réalité n'avait bien sûr rien de si caricatural mais, indéniablement, la dramaturgie spécifique de l'histoire du centre empruntait çà et là à ces poncifs. Et les a priori respectifs des deux groupes ont pesé lourd dans le déploiement du projet.

Cette situation nous a fortement intrigués. Nous nous posons notamment de nombreuses questions sur la manière

dont les personnels hérités de l'ancienne équipe du CEFP allaient s'adapter à ce nouveau cadre de travail. Comment allaient-ils pouvoir mettre à profit *leur* expérience dans *cette* expérience ? Étaient-ils préparés à prendre en charge des publics marqués par une problématique politico-religieuse ? Que fallait-il changer, retrancher ou ajouter à leurs pratiques pour tenir compte de ce phénomène ? Comment allaient-ils s'adapter aux méthodes et au cadre d'inspiration militaire prévus par le programme ? En somme, en quoi le travail de « déradicalisation » constituait une nouveauté *radicale* par rapport à leurs missions habituelles ? Nous avons donc rapidement perçu le centre comme un « laboratoire du travail social » où l'on pourrait observer *in vivo* les effets des problématiques politico-religieuses sur l'accompagnement socio-éducatif.

Pour répondre à nos interrogations, il fallait nécessairement pouvoir rencontrer les acteurs de terrain, pénétrer dans le huis clos du projet, ce que nous avons eu la possibilité de faire après de longs mois d'attente. Alors que le centre était inaccessible à tous, nous avons pu y conduire une recherche sociologique centrée sur le travail des équipes, faite d'observations et d'entretiens approfondis auprès de la quasi-totalité des personnels (cf. encart, page suivante).

## CONDITIONS D'ACCÈS AU TERRAIN

Notre enquête ne s'inscrit pas dans des modalités devenues la norme de notre profession, qui implique souvent de faire de la recherche de financement avant de conduire la moindre recherche sociologique. Comme bien d'autres à l'époque, nous avons été saisis par un sentiment d'urgence ; le centre se montait dans un délai très serré, il se situait à proximité de notre université, nous avons donc rapidement décidé d'essayer d'y enquêter, en toute indépendance, en bénéficiant des protections et des maigres moyens associés à notre statut d'enseignants-chercheurs.

Nous avons débuté l'enquête de la manière la plus simple qui soit, en nous rendant, sans rendez-vous, devant les locaux du futur centre, le 3 juin 2016 en début d'après-midi. Nous avons littéralement ouvert le terrain « au frein à main », en nous garant sur le parking de ce qui était encore le CEFP. À notre arrivée, quelques personnes discutaient devant les portes, certaines finissant leur service, d'autres prenant une pause cigarette hors les murs. Nous nous sommes présentés comme sociologues de l'université de Tours, désireux d'enquêter sur le futur centre.

Les choses se sont enchaînées très rapidement et l'enquête a pu démarrer sans attendre. Nous avons réalisé de premiers entretiens exploratoires hors du site avec d'anciens personnels du CEFP (démissionnaires ou non) et nous avons pu contacter le futur directeur qui venait à peine d'être nommé. Nous lui avons transmis un premier projet de recherche explicitant clairement notre volonté de travailler sur les personnels eux-mêmes, et non sur les pensionnaires, en proposant un protocole longitudinal pour étudier la construction progressive du projet. Cela impliquait de commencer l'enquête dès l'été 2016, durant lequel auraient lieu les premières formations.

.../...

.../...

Malgré un intérêt manifeste pour notre projet, notre entrée sur le terrain sera longtemps retardée et nous avons dû commencer le travail hors du centre, essentiellement *via* des échanges avec son directeur<sup>12</sup>, que nous avons rencontré à plusieurs reprises, à Tours, entre juin 2016 et janvier 2017. À chaque fois, celui-ci a réaffirmé son intérêt pour notre enquête et son souhait de nous ouvrir les portes du centre tout en regrettant les blocages venus de son supérieur hiérarchique : le directeur du GIP. Ce dernier, lorsque nous l'avons rencontré en septembre 2016<sup>13</sup>, a déclaré qu'il redoutait que notre présence ne complexifie une situation déjà problématique, et nous a invités à revenir vers lui en novembre. A posteriori, il nous semble plus probable qu'il ait redouté que nous assistions aux étapes les plus conflictuelles de la mise en place du projet.

Pour expliquer notre difficulté à pénétrer sur le site, le directeur du centre a insisté également sur les enjeux sécuritaires du projet, qui était sous le regard attentif des services de renseignement. À plusieurs reprises, il a d'ailleurs mis en avant son habilitation « secret Défense » et déclaré se savoir « sur écoute ». Puisque nous échangeons fréquemment par téléphone avec lui, ce détail n'était pas anodin. Il a évoqué par ailleurs un « criblage » de toute personne demandant à pénétrer dans les murs, qui expliquerait en partie la lenteur de notre accès au terrain, au motif que « pour l'un d'entre [nous], ça a pris plus de temps que pour les autres » ; cela dit sur le ton de la blague, mais comment savoir ?

Pendant plusieurs mois, nous serons ainsi arrêtés sur le seuil du centre, ignorant si nous sommes réellement sous l'œil invisible des « services ». Dans un tel cadre, nous redoutons une possible immixtion dans nos vies privées. Dans le doute, nous réduisons nos échanges téléphoniques au minimum, limitons nos courriels à des considérations factuelles et cryptons toutes nos données. Nous procédons exactement comme le

.../...

12. Accompagné une fois par l'un de ses deux chefs de service.

13. À une « école thématique » du CNRS sur la « radicalisation ».

- WEBER, C. 2012. *À genoux les hommes, debout les officiers : la socialisation des Saint-Cyriens*, Presses universitaires de Rennes.
- WILNER A.S. ; DUBOULOZ, C.-J. 2010. « Homegrown terrorism and transformative learning: An interdisciplinary approach to understanding radicalization », *Global Change, Peace & Security*, 22 (1), 3351.
- ZAFFRAN, J. 2015a. « Raccrocher et s'accrocher à un internat d'inspiration militaire », *Revue française de sociologie*, 56-2, p. 331-356.
- ZAFFRAN, J. 2015b. « Les décrocheurs qui raccrochent et s'accrochent à l'EPIDE. Monographie d'un dispositif », *Déviance et société*, 39-3, p. 247-266.

### *Rapports d'expertise et gouvernementaux*

- ALLIANCE ATHENA. 2016. *Recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent. État des lieux, propositions, actions*, Paris, rapport remis à Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche.
- BENBASSA, E. ; TROENDLÉ, C. 2017. *Rapport d'information « Tâtonnements et impasses des politiques de déradicalisation . Bilan d'étape*, Paris, commission des lois.
- EUROPEAN COMMISSION'S EXPERT GROUP ON VIOLENT RADICALISATION, 2008. *Radicalisation Processes Leading to Acts of Terrorism*, Bruxelles, Commission européenne.
- GOVERNEMENT FRANÇAIS. 2016. *Plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART)*, cabinet du Premier ministre.
- PIETRASANTA, S. ; FENECH, G. (sous la direction de). 2016. *Rapport de la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015*, Assemblée nationale.

## *Remerciements*

Ce livre repose sur une enquête de terrain qui n'aurait pas pu être conduite sans l'accueil bienveillant de la direction et des équipes du CPIC de Pontourny. Aussi, nous tenons d'abord à remercier tous les personnels du centre pour la confiance qu'ils nous ont accordée. En espérant qu'ils trouveront dans cet ouvrage un récit fidèle de leur expérience.

L'université de Tours et le laboratoire CITERES/COST ont également apporté un concours à la fois scientifique et financier à cet ouvrage. Que ces institutions, à travers leurs responsables, soient remerciées.

Nous remercions les éditions érès, et tout particulièrement les directeur.trices de la collection « Clinique du travail » pour leurs conseils précieux sur les versions successives de ce manuscrit.

Nous remercions enfin nos proches pour leur soutien aux différents stades de cette recherche, avec une mention particulière pour certaines lectrices avisées qui ont grandement contribué à finaliser notre manuscrit : KB, MSA et NLA.